

Le cimetière de Saint-Marc

Situé au cœur de Saint-Marc, le cimetière date de 1862-1863 suite au déplacement de l'ensemble du bourg de Saint-Marc.



La construction de la ligne de chemin de fer (en direction du port) oblige à déplacer le bourg de Saint-Marc et son cimetière. Ce dernier connaît deux agrandissements en 1909-1910 et 1936-1937. Aujourd'hui, le cimetière de Saint-Marc occupe une superficie de 1,72 hectare.

Il est accessible :

- > rue Jules Collières (entrée principale)
- > route de Quimper
- > Accès : Bus ligne 3 arrêt St Marc



Horaires d'ouverture des cimetières : tous les jours de 8h à 18h.

Contact

Etat-civil Décès-Cimetières - Hôtel de ville

2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest Cedex 2

☎ 02 98 00 80 80

@ deces-cimetieres@mairie-brest.fr

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

✖ EFFACER

✔ ENVOYER

Dernière mise à jour le : **13 février 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30